



DOSSIER DE RECEVABILITE

LIVRET 1 VAE

Technicien-ne spa et bien-être

de niveau IV (fr) et niveau 4 (eu), 336t Soins esthétiques du corps,
enregistrée au Registre National des Certifications Professionnelles
N°28744

par arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel le 05 aout 2017

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Réservé à l'administration

Date de réception :

Date de la commission de recevabilité :

Accepté

Refusé

Cachet de l'établissement :

**Ce dossier doit être déposé au moins 1 an après la décision de recevabilité,
à l'adresse 6, cours de la Liberté 69003 Lyon**

QUESTIONNAIRE DE RECEVABILITE

Ce dossier, doit nous permettre de vérifier si le choix du diplôme s'inscrit en adéquation avec l'ensemble de vos compétences.

Nous vous remercions de le compléter le plus précisément possible ce livret et de nous le retourner par mail à l'adresse suivante :

PIECES A JOINDRE AU QUESTIONNAIRE DE FAISABILITE (obligatoire)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

- Pré-requis : prouver comment vous pratiquez le massage de bien-être
- Curriculum vitae
- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Pour les étrangers, copie de la carte de séjour en cours de validité
- 1 photo d'identité
- Photocopie des diplômes obtenus
- Photocopie d'attestation de formation professionnelle
- Certificat de travail, attestation de l'employeur ou bulletins de salaire, résultats financiers prouvant au moins 1 années d'expérience dans le métier en rapport avec la certification.
- Lettre de motivations précisant votre expérience dans le domaine du massage et du bien-être, ce qui vous conduit à vouloir faire une VAE et vos projets professionnels (2 pages maximum)

Date de la demande :

ETAT CIVIL

Nom d'usageNom de naissance.....
Prénom
Date de naissance Né(e) à
Sexe :.....
Adresse
.....
Numéro Sécurité Sociale ou Siret si vous êtes travailleur indépendant.....
.....
Numéro de téléphone fixe
Numéro de portable
Adresse électronique

SITUATION ACTUELLE

J'exerce une situation professionnelle : OUI NON

Salarié Libérale Autre (Précisez)

CDI CDD Intérim

Mon activité est à :

Temps plein Temps partiel Nombre d'heures mensuel:.....

Ma fonction : Depuis le :

JE CONNAIS MON TYPE DE FINANCEMENT

OUI NON

Si oui
préciser :.....

J'ai fait une demande dans d'autres certification :

OUI NON

MES FORMATIONS

Les diplômes et certifications dans le domaine du massage et du bien-être (joindre la copie des diplômes et Attestations)

ANNEE D'OBTENTION	NOM DU DIPLOME	Niveau obtenu	DOMAINE	ETABLISSEMENT	VALIDE OUI/NON

* RAJOUTEZ DES CASES SI NECESSAIRE

Les diplômes et certifications dans les autres domaines du bien-être (joindre l'attestation de formation ou de l'entreprise)

ANNEE D'OBTENTION	INTITULE DE LA FORMATION	PRESTATAIRE	DUREE	VALIDATION

* RAJOUTEZ DES CASES SI NECESSAIRE

DESCRIPTION DE MON PARCOURS PROFESSIONNEL DANS LE DOMAINE DU BIEN-ETRE

PERIODE		EMPLOI OCCUPE	SECTEUR D'ACTIVITE	STATUT <small>(salarié, indépendant, bénévole)</small>	Temps de travail : H/mois	Principales missions (activités, responsabilités, résultats...)
DEBUT	FIN					

*A dupliquer en fonction de ses expériences

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) Nom Prénom :

Lieu de résidence :

Déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de la certification de Technicien-ne en massage de bien-être

Etre en mesure de fournir tous les justificatifs nécessaires à cette demande préalable.

Fait à

Signature du candidat

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations : « Constitue comme « un faux » toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1)

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende » (code pénal art.441-6)

✂.....

ATTESTATION DE RECEVABILITE

DATE DE LA COMMISSION :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

INTITULE DU DIPLOME SOUHAITANT ETRE VALIDE :

DECISION DE LA COMMISSION :

CACHET ET SIGNATURE du Chef d'établissement :